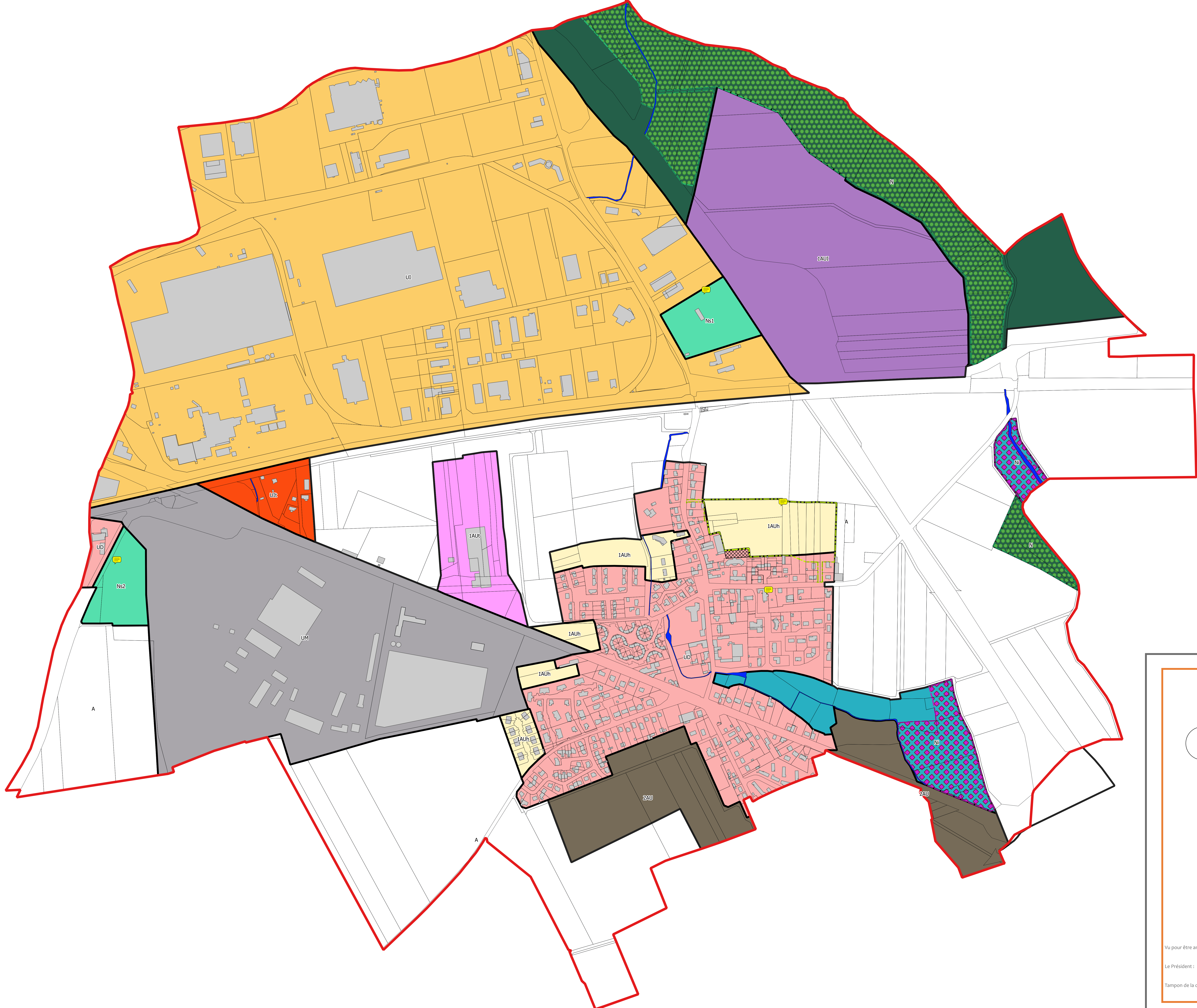




LEGENDE

Eléments cadastraux

Limite communale

Limite parcellaire

Bâtiments

Hydrographie

Prescriptions surfaciques

Emplacement réservé - Extension d'équipements scolaires

Espace boisé classé à conserver

Espace boisé classé à conserver, avec des risques d'inondations

OA - Orientation d'Aménagement à vocation d'habitat - Zone 1AUh - Le Quartier Oudet

Limite de zone ou de secteur

1AUh

1AU

1AUT

2AU

A

N

Ni

Ns

UD

UI

UIt

UM

Ns1

Ns2

Département de la MARNE

Commune de MAROLLES

Réglement graphique du
Plan Local d'Urbanisme

Le ban communal

Echelle : 1/30000

Vu pour être annexé à la délibération du conseil communautaire en date du 17 novembre 2022

Le Président :

Tampon de la collectivité :